

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE INTERSYNDICALE AVEC LE DDFIP DU 04/02/19

DDFIP : M. NAERT

Organisations syndicales : Solidaires (Beck, Fy), CGT (Philippe V., Eric), CFDT (Dietrich) et FO (Javelot)

Objet de l'audience : Organisation du réseau à l'horizon 2022

Organisations Syndicales :

Lors de la réunion du 13/12/18 présidée par B. PARENT, les DDFIP se sont vus remettre un document intitulé « Bâtir un nouveau réseau ».

Finalité annoncée de ce *vade-mecum* à destination des décideurs locaux : le resserrement du réseau, des missions et des effectifs de la DGFIP dans le cadre imposé par CAP 2022.

Selon ce « dossier », un calendrier des opérations a été arrêté par Bercy. La première échéance imposée aux DDFIP pour communiquer leurs projets de nouvelle cartographie à la Direction Générale tombe le 15/02/19.

Pour réaliser cette prospective, « *la nouvelle organisation proposée s'appuiera sur un quantum de suppressions d'emplois conventionnel (précisé département par département en cible 2022)...Fin 2018, SPIB fournira à chaque directeur la cible en suppressions d'emplois...ainsi qu'une documentation de départ* ».

DDFIP :

Visiblement irrité, M. NAERT assure n'avoir reçu « **aucun élément chiffré** » en matière de suppressions d'emplois pour la période 2022-2022. Selon lui, le débat national semble avoir tout stoppé...

En revanche, le directeur a confirmé devoir réfléchir à un projet triennal dont le périmètre peut, si besoin, dépasser les limites du département.

Selon M. NAERT, « *les SIE doivent être sortis des SIP* ». A terme, la DDFIP Vosges ne devrait plus compter que 2 implantations de SIE : Epinal et Saint-Dié.

Les missions assurées dans les SIP ont connu une grande stabilité. Le PAS et la suppression de la TH bouleverse ce fragile équilibre.

Pour le DDFIP, l'administration de demain sera construite sur le dyptique : « *moins de bâtiment, moins de présence* ».

Le département peut en outre compter sur 31 maisons de services publics.

Les trésoreries menacées à terme de fermeture sont les suivantes : Charmes, Châtenois, Bains les Bains, Raon l'étape, Senones,... Les deux premières implantations sont ciblées eu égard à des problèmes de personnel (retraite,...).

Organisations Syndicales :

Les pétitions « non au pool téléphonique ! » ont été remises au DDFIP. 102 agents (SIP, SIE, CDIF, ...) les ont signées.

S'agissant du PAS, nous avons relayé les remarques formulées par les services directement impactés par cette réforme, à savoir : une formation initiale inadaptée et insuffisante, la découverte du programme informatique ne temps réel, la profusion de notes, les ordres et contre-ordres continus, la pression exercée sur les SIP et services de direction,...

DDFIP :

Concernant les pétitions, léger agacement de M. NAERT qui considère que répondre au téléphone constitue une tâche normale pour l'agent des finances. Le surcroît de charge de travail induit par cette réforme ne semble pas susciter beaucoup l'intérêt du DDFIP. Il est vrai que les SIP et SIP-SIE ont déjà eu à subir des suppressions d'emplois pour 2019.

188 agents seront les heureux bénéficiaires de la prime Darmanin de 200€...

Conclusion :

2h20 d'échanges stériles...entre un DDFIP niant les informations figurant dans le document produit pour la réunion du 13/12/18 et de pénibles logorrhées syndicales...

On remettra le couvert d'ici plusieurs semaines le temps que la mémoire revienne au DDFIP...le poids de l'intersyndicale en moins...